

Le projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales de France

MARIE-CLAUDE DELMAS, DR.

Conservateur général honoraire aux Archives nationales de France, 60 rue des Francs-Bourgeois. F75141 Paris-
cedex 03

e-mail: miclodelmas@noos.fr

The Scientific, Cultural and Educational Project of French National Archives

ABSTRACT

Le projet scientifique culturel et éducatif (2013-2016) is the scientific, cultural, civic and educational document suits which will be implemented by all the staff of French National Archives. An autonomous computer system adapted to the mutualised three centres (Pierrefitte, Paris, Fontainebleau) will be put in service. So it will be possible for the staff of this unique entity with national competence to start up the scientific project. The scientific programme for years 2013-2016 will allow to pursue the previous politic and to open other domains. Reflection, study, and action on the preservation of digital originally documents will be pursued with the partners of the e-administration and Archives of France. The answer to the requests of the public by new ways of searching, to the transmission of fonds for the future generation by digesting new challenges of collecting archives, archival documentation for production of finding aids, virtual finding aids room produced by Intranet and Internet, preservation, conservation, restoration and stocktaking of fonds and collections; cultural valorisation at the end the high level of service to the various public. The scientific politic will continue the direct and active contacts with all their partners, the national and international world of research as universities, centres and laboratories.

Il progetto scientifico, culturale e formativo dell'Archivio Nazionale di Francia

SINTESI

Le projet scientifique culturel et éducatif (2013-2016) è il progetto documentale scientifico, culturale, civico ed educativo che sarà sviluppato da tutto lo staff dell'Archivio Nazionale di Francia. Verrà posto in essere un sistema computerizzato autonomo per i tre centri collegati (Pierrefitte, Parigi, Fontainebleau). Così sarà possibile per lo staff di quest'unica entità con competenza nazionale dare inizio al programma. Il programma scientifico per gli anni 2013-2016 consentirà di seguire la politica precedente e di aprire altri domini. Riflessioni, studi ed azioni sulla conservazione dei documenti in formato nativo digitale sarà portata avanti con i partner dell'amministrazione digitale e l'Archivio Nazionale di Francia. La risposta alle richieste del pubblico per mezzo di nuove metodologie di ricerca, fino alla trasmissione di fondi per le future generazioni attraverso nuove sfide nella raccolta di archivi, documentazione archivistica per la produzione di strumenti di ricerca, stanze virtuali di strumenti di ricerca prodotte da Intranet ed Internet, conservazione, restauro e stoccaggio di fondi e collezioni; valorizzazione culturale alla fine dell'alto livello di servizio al vasto pubblico. La politica scientifica continuerà con diretti ed attivi contatti con i partner, il mondo nazionale ed internazionale della ricerca quali università, centri e laboratori.

Znanstven, kulturni in izobraževalni projekt Nacionalnega arhiva Francije

IZVLEČEK

Le projet scientifique culturel et éducatif (2013-2016) je znanstven, kulturni, državljanski in izobraževalni projekt, ki bo uveden znotraj celotnega Nacionalnega arhiva Francije. Uveden bo enoten, neodvisen računalniški sistem, prilagojen vsem trem arhivskim lokacijam (Pierrefitte, Paris, Fontainebleau). To bo zaposlenim te enotne institucije, omogočalo pričetek izvedbe znanstvenega projekta. Znanstveni program za leta 2013-2016 bo omogočal nadaljevanje prejšnje politike ter odpiranje novih področij delovanja. Zaposleni Nacionalnega arhiva Francije in partnerji iz e-uprave bodo nadaljevali z izvajanjem študij in dela na področju ohranjanja izvornih digitalnih dokumentov. Prilagoditev na zahteve javnosti po novih raziskovalnih oblikah in posredovanju arhivskega gradiva bodočim generacijam, bosta izvedena na različne načine z: uvedbe novih oblik informativnih pomagal, ohranjanjem arhivskega gradiva, ustrezno znanstveno obdelavo, valorizacijo glede na različne ciljne skupine uporabnikov ter z neposrednim in aktivnim stikom z vsemi raziskovalnimi partnerji, kot so univerze, raziskovalni centri in znanstveni laboratoriji.

Le projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales de France

ABSTRAITE

Le projet scientifique culturel et éducatif (2013-2016), est le document cadre sur lequel travaille l'ensemble des agents des Archives nationales, qui disposeront à partir de 2013 d'un système d'information archivistique commun aux trois sites des Archives nationales (Pierrefitte, Paris et Fontainebleau) et pourront mettre en œuvre une politique scientifique commune. Un programme quadriennal pour les années 2013-2016 permettra de poursuivre la politique antérieure et d'ouvrir d'autres chantiers. La réflexion et les axes d'action pour la conservation des archives nativement numériques seront poursuivis avec les partenaires de l'administration électronique et le Service interministériel des archives de France. La réponse aux demandes du public d'aujourd'hui et la transmission des fonds aux générations futures sera adaptée grâce aux différents outils: dématérialisation des instruments de recherche, préservation des fonds, traitement scientifique, valorisation culturelle en direction des différents publics, contacts directs et actifs avec tous les partenaires de la recherche comme les universités, les centres et laboratoires scientifiques.

Institution née de la Révolution française, les Archives nationales connaissent aujourd'hui une profonde transformation dont le symbole sera l'ouverture au public, en 2013, d'un nouveau et troisième site à Pierrefitte-sur-Seine. Ce grand projet architectural, dont je vous ai déjà parlé¹, s'accompagne d'une profonde modernisation de l'institution des Archives nationales.

Celle-ci fait l'objet d'un document cadre sur lequel travaille l'ensemble des agents des Archives nationales *Le projet scientifique culturel et éducatif (2013-2016)*, dont la première version a été publiée² en juin 2010. Le projet s'est nourri des propositions concrètes formulées par plusieurs groupes de travail depuis 2004. À la faveur de la nomination d'un nouveau directeur des Archives nationales en février 2011, il continue à s'enrichir des contributions et des échanges de l'ensemble des services. Ces réflexions et les propositions qui en découlent permettent ainsi de compléter le projet et témoignent de l'ambition des agents des Archives nationales pour leur institution. La nouvelle version sera diffusée en 2012.

Toutefois, la politique scientifique définie pour les années 2013-2016, sera mise en œuvre progressivement dès 2012 au fur et à mesure de la mise en place des fonctionnalités du système d'information archivistique. Fondé sur la complémentarité des trois sites et une nouvelle répartition des fonds, le projet permettra une action commune comprenant une procédure proactive de la collecte des archives, en particulier celle des archives électroniques et des fonds audiovisuels, le classement des fonds, la publication d'instruments de recherche, la préservation et la conservation, la dématérialisation des instruments de recherche pour une salle des inventaires virtuelle, les actions pédagogiques et culturelles et le développement de la politique scientifique en partenariat avec le monde de l'université et de la recherche.

I. Complémentarité des trois sites et la répartition des fonds

«À chacun des trois sites, seront données des missions qui le rendront indispensable au fonctionnement des deux autres: à Paris, l'exercice des missions culturelles de valorisation; à Fontainebleau, la prise en charge des archives électroniques, des archives orales et audiovisuelles et des opérations de numérisation et de dématérialisation des instruments de recherche; à Pierrefitte, outre la direction scientifique et administrative, les missions éducatives et de conservation. Pour l'exercice de ces missions, chacune des directions ou services disposera d'antennes au sein des autres sites³». L'organisation administrative, l'implantation physique des services et la répartition du personnel entre les trois sites sont actuellement en cours de finalisation.

La répartition des fonds suivra cette même logique de complémentarité, rompant définitivement avec la coupure chronologique traditionnelle. Cette nouvelle répartition des fonds, proposée après la

1. Marie-Claude DELMAS, *Un nouvel enjeu pour les Archives nationales de France: le projet de Pierrefitte-sur-Seine*, (*A new Endeavour for the National Archives of France: Pierrefitte Project*, *Un nuovo ambiente per l'Archivio Nazionale di Francia: il progetto Pierrefitte*, *Nove naloge francoskega nacionalnega arhiva: Projekt Pierrefitte*), «Atlanti», 19(2009), pp. 341-348.

2. ARCHIVES NATIONALES, *Projet scientifique, culturel et éducatif. Document-cadre 2013-2016*, juin 2010, 99 p.

3. Note de la directrice des Archives nationales, juillet 2011.

réflexion menée depuis le milieu des années 1990, a été entérinée par le ministre de la Culture en décembre 2009.

Les fonds d'archives seront ainsi réunis par producteur, selon le principe du respect des fonds. Ils seront donc reconstitués physiquement sans coupure chronologique depuis la Révolution française. Ils seront en outre réunis par grands domaines d'actions de l'État selon une logique thématique visant à apporter plus de lisibilité à la répartition des fonds pour le public et davantage d'efficacité en matière d'organisation pour les Archives nationales, chaque domaine d'action de l'État correspondant à un département scientifique.

«La répartition des fonds entre les trois sites des Archives nationales sera la suivante:

- à Paris, les fonds d'archives de l'Ancien Régime (avant 1789), y compris les cartes, plans et documents figurés de cette période, et les archives des notaires de Paris;
- à Fontainebleau, les archives électroniques, les archives orales et audiovisuelles, les fonds privés d'architectes et d'agences d'architecture. On y accueillera aussi les fonds sériels de longue durée d'utilité administrative (dossiers individuels, dossiers de naturalisation, dossiers de contentieux);
- à Pierrefitte, les fonds du pouvoir législatif, des chefs de l'État et des organismes de temps de guerre; les fonds des administrations chargées de la justice et de l'intérieur; les fonds des administrations chargées de l'agriculture, du développement et de l'aménagement du territoire; et les fonds des administrations chargées de l'action sociale et des politiques éducatives et culturelles ainsi que les fonds privés⁴.

II. La procédure de collecte des archives

Une politique active de collecte sera efficace que si elle est basée sur une gestion proactive permettant à la fois de la définir, de la solliciter, de l'anticiper et de l'organiser.

À ce titre, les Archives nationales doivent renforcer des liens forts et solides avec les services producteurs d'archives, soit directement comme pour le Minutier central des notaires ou les propriétaires de fonds d'archives privées, soit par l'intermédiaire des « missions des Archives de France »⁵ pour les archives publiques des administrations centrales de l'État et des opérateurs nationaux.

Le Système d'information archivistique (SIA), qui sera mis en production sur les trois sites des Archives nationales à partir de la mi-2012, servira à gérer la demande d'entrée qu'elle se fasse par versement pour les archives publiques ou par voie extraordinaire pour les archives privées (don, donation, legs, achat, dation ou dépôt). Cette première fonctionnalité, à laquelle auront accès les services scientifiques des Archives nationales et les missions des Archives de France, permettra de renseigner l'ensemble des informations nécessaires à la préparation d'une entrée d'archives qu'elles soient d'ordre logistique, de gestion ou scientifique (rédaction notamment de l'instrument de recherche du fonds en instance d'entrée). Le Système d'information archivistique permettra en outre de gérer l'entrée elle-même et garantira une cohérence des procédures pour l'ensemble des archives entrées aux Archives nationales quels que soient leur forme ou leur support en particulier pour les archives électroniques en tant que telles.

La régie des fonds du Département de la conservation, chargée du traitement logistique des nouvelles entrées (planification et réception des versements et entrées extraordinaires), permettra en outre de veiller au contrôle des conditionnements et du récolement, assurant par la-même une véritable expertise scientifique appliquée aux normes de conservation et de manipulation.

Le comité de collecte des Archives nationales, créé au début de l'année 2009, instance consultative interne, permet le partage de l'information sur les entrées d'archives publiques et les retards de versements constatés et, surtout, définit une stratégie collective pour la collecte des archives privées et une harmonisation des pratiques en ce domaine. Il pourrait être étendu à d'autres partenaires.

4. *Ibidem.*

5. On appelle les «missions des Archives de France» les services d'archives directement implantés dans les ministères et les grandes institutions de l'État, ils sont chargés en particulier de la collecte des archives et de la préparation des versements aux Archives nationales.

a. L'archivage électronique

L'archivage électronique constitue une priorité. La réflexion et les axes d'action pour la conservation des archives nativement numériques seront poursuivis avec les partenaires de l'administration électronique et le Service interministériel des archives de France.

La collecte et l'archivage des archives nativement numériques

Fortes de leur expérience trentenaire (programme *Constance*), les Archives nationales développent depuis 1983 une politique volontariste de collecte d'archives électroniques, publiques et privées. Ainsi, elles concourent à éviter trois risques importants: la perte irrémédiable des archives électroniques, leur dénaturation ou leur falsification et leur éclatement entre différentes institutions. Pour que la collecte des archives numériques soit efficace, il convient d'en prévoir l'archivage dès la création, voire même la conception, du document électronique. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre, par un lien très étroit avec les services producteurs au sein des ministères une véritable politique de gestion documentaire.

L'archivage électronique reste particulièrement complexe en raison de la dépendance des documents et des données nativement électroniques aux outils et logiciels qui ont permis leur création et aux supports sur lesquels ils sont stockés, voués à une obsolescence technique et matérielle. Cette obsolescence met en péril leur conservation et la possibilité d'y accéder matériellement et intellectuellement, parfois même à court terme. Il ne s'agit pas seulement de sauvegarde, mais de la sélection et l'export des données ou documents, la description fine intellectuelle et technique, les opérations techniques de conversion de formats etc. Les documents doivent être accessibles et lisibles de façon pérenne, en dehors des systèmes qui les ont produits. Les documents versés doivent rester, au fil du temps, authentiques (établissement et préservation de la relation entre l'auteur d'un document et le document), intègres (non modifiés ou tronqués), fiables et exploitables. Ainsi, l'archivage est très lié aux questions de sécurité informatique (droits d'accès, gestion de la confidentialité, protection des documents, traçabilité des opérations etc.) et au droit de la preuve pour les documents ayant une valeur probante.

Enfin, la conservation à long terme des archives électroniques implique de disposer de magasins de conservation spécifiques, avec une veille constante sur l'état des documents et des supports, ce qui sera une des missions du site de Fontainebleau.

Le développement d'une plateforme d'archivage électronique

Les Archives nationales doivent être capables d'accueillir, de conserver et de communiquer tous types de versement électronique en provenance des administrations de l'État et du Minutier central électronique des notaires.

Elles disposent déjà d'outils sur lesquels s'appuyer (SIA qui prend en charge la majeure partie des fonctionnalités archivistiques) et des expériences dont elles peuvent tirer profit (*Constance* et pilote *Pilae*). Mais elles ont besoin de développer des partenariats avec les autres institutions confrontées aux mêmes questions et aux mêmes impératifs comme les ministères de la Défense et des Affaires étrangères ainsi que celui de l'Économie, des Finances et de l'Industrie qui assure par convention la gestion des archives de ses services et qui est chargé de piloter l'*e-administration* française.

Diverses formes de mutualisation sont envisagées: espace de préparation des versements d'archives définitives unique pour l'ensemble des ministères; mise en commun des efforts de veille et d'études sur les questions de formats, de supports ou de sécurité. Une collaboration étroite doit être nouée avec le Minutier central électronique des notaires qui, depuis l'entrée en vigueur de l'acte authentique en 2007, prend en charge l'archivage national des actes authentiques nativement numériques.

En outre, cette plateforme d'archivage électronique pour les archives nativement numériques de valeur probante servira aussi à la sauvegarde de tous les autres documents numériques dont la production ne cesse d'augmenter en raison de l'évolution des processus de travail, la dématérialisation des procédures administratives (bases de données, systèmes d'information métier, documents bureautiques, images, Intranet, messages électroniques).

b. Le renforcement de la collecte des «nouveaux supports»

Les Archives nationales veulent systématiser la collecte des fonds d'archives orales et audiovisuelles et normaliser la gestion des nombreux fonds qu'elles conservent.

Le traitement intellectuel de ces fonds est le reflet de la façon dont ils ont été collectés au fur et à mesure des circonstances: archives orales de la Seconde Guerre mondiale, vie politique et culturelle française de la IV^e et V^e République, enquêtes orales, versements des services de communication (présidence de la République; secrétariat général du Gouvernement, ministères), captations de procès entrés aux Archives nationales en vertu de la loi relative aux archives audiovisuelles de la Justice; entrées par voie extraordinaire d'archives orales et audiovisuelles privées.

Ces fonds oraux et audiovisuels sont mal connus du public. Le plan pluriannuel de sauvegarde et de numérisation, en cours d'élaboration, assurera la conservation et la pérennisation de ces fonds mais aussi leur accessibilité.

c. Le développement de la collecte des fonds photographiques

L'accent du plan pluriannuel sera mis aussi sur le patrimoine photographique des Archives nationales. Il est riche tant par le nombre de photographies conservées mais aussi par la diversité des supports (calotypes, plaques de verre, photographies argentiques, etc.), que par les producteurs et par la variété iconographique. Les Archives nationales ont traité les plaques de verre de l'identité judiciaire.

En 2013-2016, les Archives nationales développeront leur expertise et définiront une politique active en matière de repérage des fonds photographiques, de mesures de conservation en lien avec le Département de la conservation, de classement et de valorisation. Elles participeront au portail consacré à la photographie qui sera prochainement mis en ligne sur Internet par le ministère de la Culture.

En matière de collecte, la collecte des ensembles photographiques produits par les administrations centrales de l'État sera poursuivie et, éventuellement, faire l'objet de partenariat (Bibliothèque nationale de France, Médiathèque du patrimoine, etc.)

III. Le traitement scientifique des fonds d'archives

La masse de documents à conserver, collecter, classer, inventorier et mettre en valeur, le développement de la collecte des fonds contemporains et les délais de communication, particulièrement courts en France, exigent l'établissement «en temps réel» de nouveaux répertoires et obligent les Archives nationales de faire des choix dans leurs programmes de traitement des archives.

a. Le classement des archives

Le traitement archivistique nécessite l'application de normes de description élaborées au sein du Conseil international des archives: description des documents d'archives: norme ISAD(G), publiée en 1994; des producteurs d'archives: norme ISAAR(CPF), publiée en 1996; des fonctions ou activités de ces producteurs: norme ISDF, publiée en 2008. Les Archives nationales se sont engagées depuis une dizaine d'années maintenant dans la production d'instruments de recherche normalisés, elles ont ainsi été pionnières dans la production d'instruments de recherche structurés, tant intellectuellement qu'informatiquement, en utilisant, dès 2001, le standard EAD d'encodage des instruments de recherche archivistiques en XML, dont on ne s'étendra pas ici sur les objectifs et ont à ce titre conçu des outils innovants. Un de ces premiers outils, conçu en 2007-2008 en attendant le déploiement du système d'information archivistique (SIA), consiste en un modèle de rédaction d'instruments de recherche sous *OpenOffice/Writer* convertible en XML/EAD. Baptisé SOSIE, il a été déployé dans le courant de l'année 2010 dans les différents services scientifiques des Archives nationales ainsi qu'auprès des missions des Archives de France et des opérateurs nationaux intéressés.

La programmation de classement 2013-2016 implique, comme pour la collecte ou la conservation, la définition de priorités et nécessitera de poursuivre la logique de projet mise en place pour la préparation des déménagements réunissant, pendant un délai défini, une partie des moyens et des équipes, constituées tant de personnel scientifique que technique, de plusieurs services.

La programmation scientifique pour les années 2013-2016 sera organisée en grands axes généraux thématiques dans lesquels s'inscrivent différents programmes de collecte, de conservation, de classement et de rédaction d'instrument de recherche ainsi que des actions de diffusion ou de valorisation. Elle reste ainsi centrée sur les missions fondamentales exercées par les Archives nationales, en établissant des priorités, en mobilisant les équipes sur des projets partagés et en y associant le cas échéant des partenaires dans un souci de mise en commun de compétences et d'enrichissement réciproque.

Les axes de recherche en sciences humaines fait appel aux classements des archivistes, la mise en œuvre des instruments de recherche, l'organisation de colloques et journées d'études mettant en commun les équipes d'archivistes, d'enseignants-chercheurs des universités, les grands établissements et fondations. Cette programmation, dont on ne peut encore donner le détail, se déclinera sur cinq grands axes:

- Axe n° 1. Pour une nouvelle approche de l'histoire institutionnelle et administrative
- Axe n° 2. Du politique à la politique
- Axe n° 3. La France en guerre
- Axe n° 4. L'individu dans la société
- Axe n° 5. De la ville au territoire

Chacun de ces axes sera réparti en programmes, dont certains commencés depuis des années seront poursuivis sur le long terme, d'autres devront être terminés en quatre ans. La réflexion est toujours en cours et le programme sera publié d'ici la fin de l'année 2011.

b. La diffusion des instruments de recherche

Le public, utilisant de plus en plus connecté l'Internet, demande les moyens de consulter des instruments de recherche afin de préparer à distance ses séances de consultation en salle de lecture, et de consulter les sources en ligne.

Dématérialisation des instruments de recherche

Le premier chantier, lancé au début de l'année 2007, consiste en la dématérialisation des instruments de recherche produits par les Archives nationales depuis deux siècles dont le nombre est aussi impressionnant que leurs formes et leurs supports sont variés. Un premier recensement, mené en 2007, a ainsi permis de dénombrer pas moins de 23 500 instruments de recherche représentant près de 1,2 million de pages de texte et 2 millions de fiches. Leur dématérialisation se déroule en deux phases: la numérisation des instruments de recherche sous la forme de fichiers PDF puis leur restitution, sous la forme d'un fichier XML/EAD, des analyses et des cotes qu'ils contiennent. L'objectif assigné est de dématérialiser d'ici 2012 près de 90 % des instruments de recherche du site de Fontainebleau et environ 60 % des instruments de recherche du site de Paris.

Cette opération sera poursuivie au-delà de 2013 afin de dématérialiser l'ensemble des instruments de recherche des Archives nationales et sera une des missions du site de Fontainebleau qui œuvrera pour l'ensemble de l'institution.

Mise en ligne de sources originales

Le second chantier est destiné à mettre en ligne davantage de sources et s'est défini autour de trois axes: les guerres du xx^e siècle avec la numérisation des listes communales des morts pour la France établies dans le cadre du Livre d'or de la Première Guerre mondiale, les recueils de témoignages sur les mouvements de la Résistance du fonds du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale; l'iconographie avec la numérisation des cartes et plans de l'ancien département de la Seine, la numérisation de la collection photographique du fonds Napoléon et la numérisation de fonds iconographiques relatifs à l'exposition universelle de 1867; enfin les dossiers individuels avec la numérisation des dossiers individuels des titulaires de la Légion d'honneur. Cette première campagne permettra d'ici 2012 la mise en ligne de 5,5 millions d'images numériques dont 2 millions sont d'ores et déjà disponibles sur le site Internet des Archives nationales.

Le programme de numérisation se poursuivra de 2013 à 2016.

c. Les publications

Les Archives nationales élaborent trois types de publications imprimées: des catalogues d'exposition, des ouvrages de diffusion scientifique et des instruments de recherche. Dans quelques cas, ces types de publication se rejoignent.

La question de la forme que prendront les publications: impression ou mise en ligne, a fait l'objet d'une réflexion poussée. Si l'opportunité d'une publication imprimée ne se pose pas pour les catalogues des grandes expositions et pour les ouvrages de diffusion scientifique, la question est beaucoup plus délicate en ce qui concerne les instruments de recherche, d'autant plus que les Archives nationales ont fait le choix d'une mise à disposition quasi exhaustive des instruments de recherche sur leur site Internet.

Pour le programme pluriannuel, il a été décidé une nouvelle stratégie éditoriale:

- Plusieurs collections feront à la fois l'objet de publication imprimée traditionnelle et de publication en ligne: édition des actes des journées d'études; «Inédits des Archives nationales» qui permettent notamment l'édition de sources; *Vademecum* permettant de partager les différentes expertises et expériences des Archives nationales.
- La publication imprimée sera maintenue pour les catalogues des grandes expositions; les guides; les inventaires de fonds particulièrement prestigieux eu égard à leur producteur ou à leur ancienneté; les inventaires de certains fonds privés (hommes politiques, résistants).
- Tous les autres inventaires feront l'objet d'une publication en ligne dans la salle des inventaires virtuelle.

Enfin, cette stratégie de publication sera enrichie d'une politique de production de produits dérivés de qualité, actuellement sous-représentée en raison du manque d'espaces pour aménager des boutiques. De tels espaces sont prévus à Pierrefitte et dans la rénovation de Paris et de Fontainebleau.

IV. La transmission des archives par la conservation

La transmission du patrimoine archivistique est à la fois intellectuelle et matérielle. La conservation constitue avec le traitement scientifique des fonds le cœur de métier des archivistes.

En 2000, un Département de la conservation a été spécifiquement créé à cet effet. Service transversal par excellence, il est chargé de participer à l'élaboration des politiques des départements scientifiques en matière de programmes de restauration, de reliure et de reproduction de documents et de la mettre en œuvre, il apporte aussi son concours dans toutes les missions de diffusion scientifique. Ainsi constitue-t-il en lui-même un département scientifique. Ses missions l'ont conduit à participer activement à tous les chantiers du projet Pierrefitte.

a. La conservation préventive des fonds

Responsable de la régie des fonds, il est chargé du récolement, de l'implantation des versements, il s'assure de leur bonne conservation par des actions préventives visant à empêcher toute dégradation des documents en agissant en amont sur leur environnement (bâtiment spécifique offrant un environnement climatique adapté, équipements adéquats, conditions de sécurité optimales, conditionnements aux propriétés physico-chimiques spécifiques) mais aussi par des actions curatives visant à toujours améliorer leurs conditions de conservation (opérations de dépoussiérage, de reconditionnement, de redéploiement et de refoulements, de désinfection, etc.)

Le bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, conçu par l'architecte Massimiliano Fuksas, sera avant tout dédié à cette fonction de conservation puisque 75% de la surface utile du bâtiment seront affectés aux 220 magasins d'archives dont les conditions de conservation seront optimales.

Pour les années 2013-2016, la réhabilitation et la rénovation des bâtiments d'archives des sites de Fontainebleau et de Paris conditionneront la réussite du projet de modernisation des Archives nationales.

À Fontainebleau, il faudra détruire les bâtiments amiantés, vétustes et insalubres construits par

l'OTAN en 1952, le bâtiment «Provisoire», érigé en 1972. Ne demeureront ainsi que des bâtiments, conçus dès l'origine pour la conservation: les Unités 1 et 2 (1978 et 1984) et le bâtiment «Transitoire» (2006-2007).

À Paris, il faudra réorganiser, rénover et mettre aux normes les espaces de conservation. Paris devra conserver 55 kilomètres linéaires de documents et prévoir les versements du Minutier central des notaires de Paris. Ce redéploiement devra prendre en compte les exigences en matière de conservation selon les normes internationales et prévoir des magasins spécifiques pour certains supports. Le choix d'implantation des magasins devra en outre être guidé par des impératifs de fonctionnalité et d'accessibilité, notamment dans leur lien physique avec les salles de tri et les salles de lecture du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN). Des conditions de sécurité optimales pour les documents devront être assurées dans ce site largement ouvert aux passants. Une étude, confiée par un organisme du ministère de la Culture (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture) à un programmeur à compter du mois de juillet 2011, permettra d'affiner le schéma d'implantation immobilière du site de Paris.

Les plans de prévention des risques (incendie, inondation, etc.) et les plans d'intervention rapide pour chacun des trois sites en cas de sinistre devront être révisés. La présence sur les sites de Pierrefitte et de Paris de sapeurs-pompiers de Paris constitue une sécurité et un savoir-faire appréciables.

b. Le programme de conservation curative

Depuis octobre 2005 un vaste programme de conservation curative a été entrepris, à l'occasion du chantier des fonds, destiné à préparer le transfert de 215 kilomètres linéaires de fonds d'archives entre les trois sites des Archives nationales. Il a permis de mettre en œuvre des outils novateurs et toute une méthodologie appliquée et de mettre en place au Département de la conservation d'une véritable régie des fonds: récolement topographique à l'unité de conditionnement des fonds du site de Paris (2005-2006); pose systématique d'étiquettes à code barres des 1 600 000 articles sur les boîtes d'archives en fonction des cotes qui y sont conservées à Fontainebleau et à Paris (2010-2011).

Cette dernière opération a pu être menée grâce à la conception d'un outil informatique novateur, l'Outil autonome de déménagement (OAD) qui a permis tout à la fois de compléter et d'actualiser les données de gestion collectées, de réaliser les opérations de code barre afin d'organiser les chaînes de transfert des fonds entre les trois sites, d'assurer la traçabilité des boîtes d'archives. L'ensemble de ces données alimentera dès 2012 le système d'information archivistique (SIA) qui constituera un outil unique pour la régie des fonds des trois sites et permettra leur communication à terme aux lecteurs des salles de lecture des Archives nationales.

Les Archives nationales poursuivront ces différentes opérations de conservation préventive en ciblant, pour la période 2013-2016, des actions précises pour les trois sites. Il sera procédé à un repérage systématique de certains types de documents afin de leur offrir des conditions de conservation adaptées, en particulier les documents scellés, les bulles de plomb, les archives orales et audiovisuelles, les photographies, les cartes, plans, calques, fonds figurés de grande dimension et les objets.

c. Le programme de restauration et de sauvegarde des fonds

Pour certains documents d'archives dont la dégradation est avancée, il convient d'établir un véritable plan de sauvegarde. La restauration des documents endommagés en est une des premières réponses et le transfert de support, par microfilmage ou numérisation peut en outre être mis en œuvre afin de sauvegarder le contenu informatif des documents en cas d'usure ou de dégradation inéluctable et d'en permettre malgré tout la consultation.

Ces deux mesures, et particulièrement la seconde, ont cependant un coût non négligeable qu'il convient de maîtriser en définissant une véritable programmation fondée sur des priorités.

d. Le programme scientifique

La conservation matérielle des archives constitue le sixième axe de recherche, des Archives nationales. Divers programmes initiés par le Département de la conservation depuis 2000, sont menés tant

dans la perspective d'une meilleure connaissance des matériaux constitutifs des documents d'archives que d'une amélioration des protocoles d'intervention. Des collaborations ont été nouées avec des chercheurs et des enseignants-chercheurs des grands laboratoires français et des centres de recherche nationaux.

Plusieurs d'entre eux, dont certains sont déjà en cours, seront poursuivis en 2013-2016:

- recherche sur les infestations de moisissures et d'insectes (moyens de prévention et traitement de remplacement au traitement actuel à l'oxyde d'éthylène) en parallèle aux recherches actuelles menées par le CRCC et la BnF en ce domaine, notamment sur l'interaction avec la santé des agents et la présence de composés organiques volatils;
- recherche sur la conservation de manuscrits altérés par les encres ferrogalliques, débutée en juin 2009 en partenariat avec le CRCC (programme soutenu par le PNRCC);
- recherche sur la conservation des conditionnements d'archives en bois, débutée en septembre 2010 en partenariat avec la BnF, le C2RMF et le CRCC (programme soutenu par le PNRCC);
- recherche sur les structures des documents reliés d'archives et sur leurs modes d'assemblage (reliures, façonnages, etc.) qui sera menée dans le cadre du Labex PATRIMA;
- recherche sur les matériaux constitutifs des sceaux et sur l'histoire des techniques de scellement;
- recherche sur les objets conservés en milieu d'archives (métaux, tablettes de cire, textiles, maquettes, moulages, etc.) qui nécessitera une étroite collaboration avec des spécialistes de la conservation-restauration des arts de la peinture, des arts du feu, des arts textiles, du mobilier ou encore de la sculpture.

V. Le système d'information archivistique (SIA)

La conception d'un nouveau système d'information archivistique a déjà été évoqué à maintes reprises. Cet outil, commun aux trois sites des Archives nationales, offrira, par le biais d'un portail Internet, une interface unique de consultation et d'interrogation des ressources en ligne avec des possibilités d'accès multiples et enrichis.

Une salle des inventaires virtuelle permettra ainsi de consulter, à distance sur Internet ou localement dans les différentes salles de lecture des Archives nationales, l'ensemble des instruments de recherche disponibles. Alimentée dans un premier temps par les instruments de recherche dématérialisés ou ceux qui ont été directement saisis sous Sosie ou en XML/EAD, elle sera progressivement enrichie des instruments de recherche rédigés directement dans l'outil documentaire du SIA. Elle permettra également de consulter les documents numérisés associés en ligne aux instruments de recherche qui les décrivent.

Plusieurs stratégies d'interrogation seront à cet effet offertes aux chercheurs. L'internaute pourra de façon classique effectuer des recherches par critères, en saisissant un texte libre, ou en s'appuyant sur des référentiels d'indexation pour formuler sa requête. Il pourra, pour ce faire, avoir recours à des différents formulaires de recherche.

Un plan d'orientation générale permettra en outre de donner une vue globale des fonds conservés aux Archives nationales et de reconstituer globalement les fonds par grands ensembles de producteurs et par grande fonction administrative, quel que soit le site des Archives nationales. Ainsi, à partir de quatre points d'entrée l'internaute pourra construire son parcours en approfondissements successifs jusqu'à ce qu'il trouve l'instrument de recherche pertinent pour son sujet d'intérêt. Cette navigation dans l'arborescence des fonds reflète au plus près la démarche de l'archiviste ou de l'historien en quête de sources.

Enfin, il lui sera également possible d'effectuer sa recherche à partir du cadre de classement qui demeure bien connu de nombreux lecteurs.

Grâce à ses nombreuses fonctionnalités, le SIA accroîtra de manière très significative les capacités de diffusion des ressources en ligne des Archives nationales, tout en renouvelant les possibilités d'interrogation et d'accès.

Réalisée par Logica, la première version, livrée en avril 2011, contient les modules de gestion des archives (articles, espaces, lecteurs, communications, salles de lecture, expositions, entrées, sorties et éliminations, mises en indisponibilité), un module de recherche professionnelle ainsi que le portail Intranet et la gestion des utilisateurs. Elle comporte aussi une première version de la salle des inventaires virtuelle, réduite aux services de préinscription et de commande/réservation de documents, complétés par la mise à disposition des différents formulaires (dérogation, reproduction, etc.). Cette version, une fois la «recette⁶» sera terminée, sera mise en service à Fontainebleau et dans les «missions» des ministères en octobre 2011.

À partir de la mi-2012, l'outil documentaire du SIA, commun à tous les services scientifiques des Archives nationales ainsi qu'aux missions des Archives de France, sera mis en service. Il permettra à la fois la production d'instruments de recherche normalisés ainsi que leur publication en ligne. Ces instruments de recherche qui seront normalisés selon une DTD, la DTD EAD-SIA, spécifiquement conçue à cet effet, pourront être particulièrement riches et décrire différentes types d'archives. Neuf modèles de description ont ainsi été élaborés.

La description des producteurs dont émanent les fonds d'archives fera l'objet d'un référentiel spécifique conforme à la norme ISAAR(CPF) et au standard EAC afin de répondre à une quadruple exigence: historique⁷, archivistique⁸, technique⁹, pratique¹⁰.

VI. La communication et la valorisation

a. L'accueil du public sur trois sites

À Paris, le bâtiment «CARAN» comprend trois salles de lecture. Le site de Pierrefitte, bien desservi par les transports, comprendra aussi une salle de lecture des documents d'archives d'une capacité de 160 places, une salle des inventaires de 84 places et une salle de consultation des microfilms de 50 places. La salle de lecture de Fontainebleau sera réorganisée selon les besoins du public et la desserte par navettes mise en place en 2010 au départ de Paris sera poursuivie.

L'accueil du public pour les expositions et les colloques dans chacun des sites, pour la visite des jardins et le parcours permanent du musée des archives, sera revu.

À cet accueil physique s'ajoute aussi un accueil virtuel à travers le site Internet des Archives nationales. Actuellement en cours de refonte, il sera intégré au système d'information archivistique (SIA) dès 2013 avec la création d'un portail. Il s'adressera à tous les types de visiteurs potentiels et permettra d'assurer une présentation homogène des missions, des compétences des Archives nationales, des fonds qui y sont conservés et la manière dont ils sont mis à la disposition du public.

b. Les lectures, conférences et journées d'études

Les travaux de classement et l'élaboration des instruments de recherche se poursuivent naturellement dans des actions de diffusion scientifique. Depuis plusieurs années, les Archives nationales proposent des cycles de conférences:

- «Écriture en Archives»: présentation, par son auteur, d'un ouvrage rédigé principalement à partir des documents conservés aux Archives nationales.
- «Le goût des archives»: présentation d'un document des Archives nationales
- «Trésors du patrimoine écrit» cycle de conférences en partenariat avec l'Institut national du patrimoine et la Bibliothèque nationale de France;

6. La «recette» mobilise, outre l'équipe du SIA, une équipe de la sous-direction des systèmes d'information du ministère de la Culture et trente agents des deux sites de Fontainebleau et de Paris. Les testeurs se retrouvent deux fois par semaine à Paris et à Fontainebleau pour débusquer les éventuelles anomalies de fonctionnement de l'application dans les 445 scénarios de tests identifiés.

7. Identifier chacun des producteurs des fonds conservés aux Archives nationales, en le situant dans son contexte hiérarchique et chronologique.

8. Garantir le principe du respect des fonds, donnée fondamentale du SIA, avec la cote.

9. Appliquer une normalisation internationale, qui garantit la possibilité d'échanger de données avec d'autres institutions françaises ou étrangères.

10. Réunir des fonds cotés selon deux systèmes de cotation, signifiante et non signifiante.

- «Aide à la recherche»: orientations méthodologiques destinées aux lecteurs autour de quelques problématiques fondamentales ou de fonds d'archives particuliers.

Par ailleurs, les Archives nationales organisent, chaque année, cinq à sept journées d'étude, à l'occasion de la publication ou de la mise en ligne d'un nouvel instrument de recherche.

Le programme 2013-2016 prévoit la poursuite de ces cycles auxquels on ajoutera des lectures de documents, notamment lors des expositions destinées au grand public.

Ces actions de diffusion, qui bénéficient de la contribution des personnels scientifiques des Archives nationales et de chercheurs extérieurs, seront amplifiées par l'ouverture d'un auditorium sur le site de Pierrefitte. C'est donc sur ce site qu'auront lieu de manière privilégiée les journées d'étude et les conférences.

Enfin, des conférences seront proposées *in situ* à des universités, aux partenaires naturels des Archives nationales voire à des mécènes afin de mieux connaître les Archives nationales hors de ses murs.

c. L'action culturelle et éducative

Les Archives nationales ont développé depuis près de cent cinquante ans une expertise unique en matière culturelle et éducative, avec la création en 1867 d'un musée destiné à présenter les documents les plus emblématiques et la création en 1952 d'un service éducatif, entreprise pionnière au sein d'un établissement de ce type.

Le service éducatif

La très forte demande des enseignants pour le développement de l'offre éducative des Archives nationales permet de sensibiliser des enfants et des jeunes à l'histoire et aux droits des citoyens. Déjà depuis quatre ans, une «classe patrimoine» au lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers a jeté les jalons d'une politique active du site de Pierrefitte.

D'une manière générale, l'ensemble de l'offre devra être accompagné d'un développement des ressources en ligne, à l'exemple de ce qui s'est déjà fait avec les volets pédagogiques sur les publications électroniques des Célébrations nationales. Enfin, il faudra engager de nouveaux partenariats, tant en France qu'avec des partenaires européens.

Le musée des Archives nationales

La réserve des Archives nationales, comprenant environ 6000 documents prestigieux, sont encore gérés, pour des raisons pédagogiques définies au XIXe siècle, par le musée des Archives nationales. Mis en scène dans les salons de l'hôtel de Soubise dans les années 1950, beaucoup de ces documents ont souffert d'une exposition prolongée à la lumière directe.

Depuis 2010 se met en place un parcours permanent, inauguré le 15 septembre 2010 par l'ouverture des premiers espaces « archives et histoire ». Des fac-similés y sont présentés. Il conviendrait qu'au fur et à mesure de la fabrication de fac-similés, les originaux soient réintégrés dans leur fonds d'origine.

Des visites organisées des Grands dépôts, avec une sélection de documents originaux de toutes époques à l'appui, perpétuent une tradition remontant aux origines mêmes du musée. Le parcours permanent tel qu'il se construit aujourd'hui, s'inscrit résolument dans cette dynamique de faire connaître les archives au public non familier des salles de lecture.

Une diversification de l'offre culturelle, lors d'ouvertures exceptionnelles du site parisien à l'occasion de manifestations nationales (*Journées européennes du Patrimoine, Nuit des Musées*, etc.), permet d'attirer un large public. Un programme d'expositions temporaires que les documents des Archives nationales en général, du musée en particulier, sont présentés au public. Des démonstrations de techniques sont également présentées et des jeux organisés par des professionnels de la conservation (restaurateurs, relieurs, doreurs, restaurateurs et mouleurs de sceaux, prévention des risques, gestes en cas d'urgence, conditionnements). Des ateliers pédagogiques sont organisés pour les enfants.

Cette politique, portée depuis deux ans par le Département de l'action culturelle et éducative, mobilise l'ensemble des sections et des services des Archives nationales.

Pour le programme 2013-2016, plusieurs axes sont d'ores et déjà en cours de réalisation ou programmés, en attendant le redéploiement du service en 2013:

- Expositions-dossiers, présentant essentiellement des pièces (environ 50 documents) des Archives nationales.
- Expositions médianes, bénéficiant d'une scénographie légère et d'un nombre restreint de prêts (environ 100 pièces présentées).
- Grandes expositions, avec un dispositif scénographique ambitieux, un comité scientifique faisant appel à des personnalités extérieures, et un nombre de prêts extérieurs plus important (entre 100 et 200 pièces présentées).
- Accueil d'expositions prêtées par des Archives départementales dans les trois sites.
- Parcours de visite s'intégrant dans un ensemble immobilier cohérent que permettra la rénovation des locaux de Paris: le rez-de-chaussée des Grands dépôts Napoléon III, prolongement de l'hôtel de Soubise par la cour et par le bâtiment
- Ouverture au très grand public se poursuivra à l'occasion des grandes manifestations nationales (*Journées européennes du patrimoine, Nuit des musées*, événements liés aux célébrations nationales, etc.),
- Offre de concerts, spectacle vivant, accueil d'artistes plasticiens, etc.

La mise en œuvre de ces projets nécessite enfin d'amplifier les contacts avec des partenaires extérieurs (Université, CNRS, École nationale des chartes, etc.) susceptibles d'apporter un éclairage, une expertise particulière sur le sujet concerné. Trois pistes sont d'ores et déjà envisagées: développement d'un pôle d'excellence avec le département de Seine-Saint-Denis; partenariat avec l'ENSAD pour le développement de supports multimédias et interactifs; projets de Labex.

d. La formation professionnelle

Depuis toujours le personnel des Archives nationales est sollicité, dans le cadre d'interventions individuelles, dans des programmes d'enseignement et de recherche. Son expertise pédagogique riche est centrée essentiellement sur l'approche raisonnée des sources et les méthodes d'accès aux documents. Il intervient dans les universités et établissements d'enseignement pour des cours magistraux, des séminaires, l'encadrement des étudiants en stage et dans le cadre de projets de recherche.

Dans le cadre des partenariats scientifiques, les Archives nationales sont en train de formaliser avec ces instituts de recherche et d'enseignement supérieur - laboratoires, universités, CNRS - une offre spécifique, qui sera développée dans le prolongement des initiatives existantes en matière de formation initiale et continue.

De même, le personnel du Département de la conservation, tout en menant des actions de formation classique, dispense une formation technique importante, transmettant ses savoir et savoir-faire. Il accueille et forme de nombreux professionnels du réseau français et international des archives et des bibliothèques ainsi que des étudiants et stagiaires français et étrangers issus de formations en conservation-restauration ou d'instituts patrimoniaux nationaux ou internationaux (universités, écoles et lycées spécialisés). Cette activité d'enseignement supérieur et d'encadrement doit rester une des activités majeures du Département de la conservation car elle favorise les échanges interprofessionnels et le développement de projets de recherche.

Dans la programmation 2013-2016, on donnera une place importante à la formation dans les domaines de la dorure et de la restauration des sceaux, qui ne bénéficient pas de formation spécifique.

Conclusion

Le projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) définit les grandes orientations stratégiques et les actions concrètes que les Archives nationales souhaitent mettre en œuvre entre 2013 et 2016. Depuis l'annonce de la construction d'un troisième site des Archives nationales en 2004, les Archives

nationales ont connu un changement sans précédent comme en témoigne le bilan des six dernières années.

Depuis la nomination d'une nouvelle directrice des Archives nationales en février 2011, le premier enthousiasme est tombé, mais la réflexion s'est poursuivie, s'est enrichie et débouchera avec la nouvelle version du Projet scientifique, culturel et éducatif sur une nouvelle dynamique.

Les années 2011-2012 verront la fin de la construction du site de Fontainebleau, le déménagement de 215 kilomètres d'archives, la mise en service du système informationniste et la mise en place d'une organisation administrative et scientifique nouvelle.

Les années 2013-2016 seront certes encore des années de transition qui verront l'édification d'une seule et même institution en trois sites aux pratiques, procédures et outils communs. La mise en service d'une plateforme d'archivage électronique conditionnera la possibilité de conserver le patrimoine archiviste d'aujourd'hui et de demain.

Grâce aux importants moyens alloués par l'État, les Archives nationales de France espèrent répondre aux enjeux et défis qui leur sont posés. Mais l'histoire de ce projet n'est pas terminée et la conclusion ne pourra véritablement s'écrire que dans quelques années.

SUMMARY

Le projet scientifique culturel et éducatif (2013-2016), published in June 2010, is the scientific, cultural, civic and educational document suits which will be implemented by all the staff of French National Archives. Indeed, the third centre of National Archives at Pierrefitte-sur-Seine will be open to the public in 2013 and an autonomous computer system common to the three centres (Paris, Fontainebleau, Pierrefitte) will be put in service. So it will be possible for the staff of this unique entity with national competence, which is National Archives, to start up the scientific project defined for years 2013-2016. The project is articulated around records and around their public. It asserts the principle of the respect of fonds and for link which unites the fonds and their producers. These records fonds will be grouped together around producers complexes. The scientific politic will continue the direct and active contacts with all their partners, the national and international world of research as universities, centres and laboratories. Reflection, study, and action on the preservation of digital originally documents will be pursued with the partners of the e-administration (Ministry of Finance and Interministriel Service of Archives of France). The answer to the requests of the public by new ways of searching, to the transmission of fonds for the future generation by digesting new challenges of collecting archives will be adapted thanks to the computer system of information and the new organisation of National Archives adapted to the mutualized three centres. The scientific programme for years 2013-2016 will allow to pursue the previous politic and to open other domains thanks to a more harmonious distribution of fonds and sharing of scientific and technical teams of staff on three centres. The main trunk roads of the scientific project are: The State and its institutions; France in the world; Individual and population; Archives between texts, images and sound; the State, actor of education and culture; people and territories; Paris, city and capital. The inventory of the various tools allowing the application of the project will be presented, first the autonomous computer system including management of collecting, destruction, permanent stocktaking, empty areas, archival documentation for production of finding aids, virtual finding aids room produced by Intranet and Internet; then tools and skills in the service of the preservation, conservation, restoration and stocktaking of fonds and collections; at the end the high level of service to the various public.

Original scientific article

Submitting date: 25.07.2011

Acceptance date: 30.07.2011